

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 OCTOBRE 2024

Présents : Samuel AHMED, Paul BEZARD, Hélène CUQUEMEL, Olivier DESGRIPPES, Daniel GROULT, Régis LÉBOUCHER, Philippe LEBRUN (visio), Jacques LODIEL, Jean Pierre MALGRAIN, Angéline MOISSON, Hélène MOULIN, Catherine JEAN PERIER, Isabelle PIHUIT, Lucie VECCHIO.

Invitée : Christelle

Excusés : Youna KERROUX, Roland INDRILIUNAS, Gabriel SAVARY.

Le quorum étant atteint le président ouvre la séance à 19h35.

Bienvenue à tous et notamment à Jacques, Angéline et Catherine pour leur premier CA en présentiel.

1 - Informations du Président

- A ce jour 4226 (2478 masculines et 1748 féminines) licences qualifiées (contre 4100 au 31/10/23) ;
- L'opération Lacet Rose a eu un franc succès auprès de nos clubs puisque 16 clubs sont venus aux différentes soirées proposées et notamment à Lessay. C'est le club de Torigni sur Vire qui a remporté le lot de 12 tee-shirts offert par le Comité, lors de la tombola ;
- A priori des arbitres non actifs ont été désignés par l'Eda ce qui pose problème. D'autres part la CTA veut que tous les arbitres JA et JAJ soient sur ihand afin de pouvoir les désigner. Samuel effectue des réunions par secteur afin d'expliquer aux clubs et aux arbitres le fonctionnement attendu. Attention nous avons toujours des difficultés à avoir des arbitres, aussi il ne faut pas qu'on les décourage par une gestion administrative trop rigoureuse notamment chez les jeunes ;
- Le 1^{er} tour des intercomités masculins aura lieu à Caen les 31 octobre et 1^{er} novembre prochain. Les filles participeront à un tournoi amical le 2 novembre à Giberville contre les sélections de l'Orne et du Calvados ;
- Nous devons avoir une réflexion sur le remplacement de Sébastien, il est important de bien réfléchir à nos besoins, le conventionnement avec des éducateurs comme Romain Dugelay peut être une solution au moins pour cette saison ;
- La situation financière reste tendue du fait d'une diminution de l'enveloppe ANS et d'une augmentation des dépenses de la commission technique. Il nous faut revoir à la baisse les stages et regroupements des équipes du Comité (frais d'hébergement qui ont fortement augmenté) d'autre par le conventionnement avec les clubs qui mettent à disposition leurs entraîneurs n'est pas satisfaisant (cout et difficulté d'emploi du temps) ne sera pas reconduit cette saison ;
- Suite à la première réunion du groupe de travail sur les incivilités, composé de Philippe Lemaitre et des référents intégrité des comités et après présentation au Conseil d'administration de la Ligue, il a été décidé d'envoyer un questionnaire aux présidents de clubs pour connaître leurs éventuelles difficultés dans la gestion de leur public et des espaces de compétitions en général. Cette enquête a pour but de dresser un état des lieux des difficultés rencontrées afin de mutualiser les initiatives réussies et d'envisager des dispositifs d'aide et de conseil auprès des clubs en difficulté. Philippe Lemaitre participera à notre prochain CA.

2 - Elections fédérales novembre 2024

Une seule liste déposée par Philippe BANA ;

Vote du délégué du Comité : Philippe LEBRUN adopté à l'unanimité.

3 - Validation des membres de la Commission Arbitrage

Président : Samuel AHMED

Membres : Mickael LETESSIER ; Arnaud LANIESE ; Antoine HAIRON ; Kevin MARIE ; Didier BERKANE ; Gabriel SAVARY ; Sébastien HERMAN ; Arnaud DESFOUX ; Paul BEZARD ; Jacques LODIEL.

Responsable désignations adultes : Mickael LETESSIER

Responsable désignations jeunes : Kévin MARIE

Responsable(s) formation adulte : Samuel AHMED et Mickael LETESSIER

Responsable(s) formation jeune : Kévin MARIE, Arnaud LANIESE et Didier BERKANE

Responsable suivi des accompagnements : Sébastien HERMAN

Responsable accompagnements vidéo : Samuel AHMED

Responsable Cmcd : Gabriel SAVARY

4 - Validation des membres de la Commission Finance

Président : Jean-Pierre MALGRAIN

Membres : Hélène MOULIN ; Régis LÉBOUCHER ; Daniel GROULT ; Marcel AMELINE ; Dominique REGNAULT.

5 - Validation des membres de la Commission Cmc/Salles & Terrains

Commission Cmc :

Président : Gabriel SAVARY

Membres : Samuel AHMED (Arbitrage) ; Olivier DESGRIPPES (Coc) ; Roland INDRILIUNAS (Technique) ; Youna KERROUX ; Catherine JEAN PERIER

Commission Salles & Terrains :

Président : Gabriel SAVARY

Membres : Lucie VECCHIO ; Hélène MOULIN

Lucie VECCHIO intervient sur le problème que rencontre le club de Granville pour homologuer une salle de niveau départemental et enregistrer celle-ci dans gesthand, tout un tas de document est demandé par la fédération, il faut faire intervenir des prestataires des laboratoires extérieurs et c'est un cout de 3500€ par salle. Il faut savoir que pour saisir une conclusion de match la salle doit être homologuée, à ce jour ce n'est pas le cas et impossible d'avoir une réponse de la part de la fédération.

6 - Validations des conventions départementales saison 2024/2025

Les conventions suivantes ont reçu un avis favorable des membres présents :

+16M 1^{ère} division : Ent Gavray-La Haye Pesnel

+16M 2^{ème} division : Ent La Haye Pesnel-Gavray

-17M : Ent Tessy-Saint Lo

-17M : Ent Elle-Torigni

-17M : Ent Avranches-Granville

-17M : Convention Cœur Cotentin (Valognes-Bricquebec)

-17F : Ent Terre & Mer (Granville-Brehal)

-15M : Convention Cœur Cotentin (Bricquebec-Valognes)

-13M : Convention Cœur Cotentin (Valognes-Pointe Hague)

-13M : Ent La Haye Pesnel-Gavray

-13F : Convention Cœur Cotentin (Pointe Hague-Valognes)

-11M : Ent La Haye Pesnel-Gavray

7 - Validation de la convention de prestation de services de Romain DUGELAY

La durée de la convention est fixée du 31 aout 2024 au 31 aout 2025.

Le volume horaire est fixé à 100 heures et peut-être réajusté en fonction des besoins de la commission technique.

Le taux horaire est fixé à 20€ de l'heure.

Les missions sont les suivantes :

1 – Actualiser la partie technique du site internet du Comité

2 – Etre responsable du secteur centre manche

3 – Assurer la coordination des secteurs nord, centre et sud

4 – Répertoire sur l'outil informatique toutes les informations techniques concernant les joueurs/joueuses

5 – Elaborer une convocation « type » avec différents liens informatiques permettant le pointage des joueurs et joueuses présents et les absences, l'accessibilité à la boutique en ligne et l'accessibilité au planning

6 – Elaborer une lettre d'encouragement type pour les joueurs/joueuses non retenus

7 – Apporter une aide ponctuelle sur la constitution de dossiers de partenariat

Vote de la convention :

Après remarques du CA, le point 2 « être responsable du secteur centre » est supprimé, la raison c'est qu'il y a d'autres responsables sur les autres secteurs et ces derniers ne sont pas rémunérés par le Comité.

La convention modifiée est adoptée à l'unanimité.

8 – Convention Section Excellence Sportive Institut St-Lô à Agneaux

Il est présenté la convention de partenariat entre le Conseil Départemental, le Comité et l'Institut.

Le membre référent au sein du Comité est un entraîneur missionné ou le conseiller technique fédéral, il est titulaire des qualifications suivantes : Bpjeps ou Dejeeps Handball. Ce dernier est mis à disposition à titre gracieux.

L'effectif total est de 24 élèves, la durée totale est de 4h30.

Vote de la convention :

Après remarques du CA, la durée totale est de 4h30 maximum par semaine.

La convention est adoptée à l'unanimité.

Sébastien ENOUF propose, en tant qu'auto entrepreneur, d'intervenir sur la section et facturait au Comité ses heures. Après débat au sein des élus, la demande est soumise au vote :

Vote de la demande de Sébastien ENOUF :

Contre : 13 voix

Pour : 1 voix

La demande de Sébastien ENOUF est rejetée.

9 - Point sur les commissions :

Commission Sportive – Olivier DESGRIPPES Président

- Les championnats séniors et jeunes ont démarré. Quelques difficultés pour certains clubs d'aligner une équipe, faute d'effectif, notamment sur les tournois -13 et -11 ce qui engendre des forfaits ;
- Prochaine COC le jeudi 24 octobre pour la suite des championnats départementaux jeunes
- En -13M région, 4 clubs de la Manche inscrits (Granville – Tourlaville – Cerisy et Js Cherbourg)
- En -13F région, le championnat débutera en janvier
- En -17M interdépartementaux 5 clubs inscrits (Ent Terre & Mer – Carentan – St Hilaire – Tourlaville et Villedieu)
- En -15M interdépartementaux 2 clubs inscrits (Cerisy et Marigny)
- En -17F interdépartementaux 1 club inscrit (Tourlaville)
- En -15F interdépartementaux 1 club inscrit (Marigny)
- Les championnats jeunes débuteront le we du 9-10 novembre, il est informé que toutes les anomalies, après vérification, seront sanctionnées conformément au règlement fédéral. Il est rappelé que lorsqu'il y a une entente entre club, c'est le club porteur qui est en charge de la saisie des joueurs et officiels dans gesthand.
- Suite à une nouveauté dans gesthand cette saison, et en particulier la création d'équipe, certains clubs rencontrent des difficultés pour saisir les équipes et donc impossible pour eux de saisir leur conclusion de match.
- Les différents tirages des coupes et challenges ont été faits.

Commission Finance – Jean Pierre MALGRAIN Président

Le budget arrêté au 30/09/24 est présenté.

- Concernant les services civiques le District de Football a un agrément depuis juillet de ce fait les clubs de foot ne font plus appel au Comité ce qui engendre une baisse des subventions de la Direction Régionale ; à ce jour 11 services civiques contre 25 en 2023.
- Il est demandé à la commission d'arbitrage d'envoyer ses notes de frais pour règlement ;
- Subventions du Conseil Départemental et de l'Ans ont été perçus, celle concernant la Ligue (CTI) devrait arriver en décembre ;
- Les factures des engagements (frais fixes, équipes) seront facturés en octobre et novembre ;
- La commission technique a dépassé son budget alloué et l'année n'est pas finie. Les frais liés aux stages à Granville (crng) sont très chers, donc soit on annule ces stages, soit on essaye de trouver un autre endroit, cela sera à étudier avec le Président de la commission technique.

Demandes du Président de la commission technique :

- Demande que le responsable de la sélection soit engagé à titre individuel et personnel.

En accord avec la commission technique, il compose son staff. Les personnes choisies exercent leurs fonctions à titre bénévole. Ils sont entièrement défrayés de leurs dépenses (frais de déplacement, repas...) et ils bénéficient des équipements vestimentaires du CMHB, le défraiement est variable en fonction de son diplôme :

- T4 en formation > 40 €/ jour et 50€ /jour +nuit
- T4 > 60 € /jour et 80 € / jour + nuit
- T5 > 80 € / jour et 100€ / jour+ nuit

La commission d'arbitrage tient à préciser qu'aucun membre, qui sont des bénévoles (diplômés) ne sont indemnisés pour faire les formations, suivis, accompagnement, etc...

Les membres du CA, demandent que des chiffres soient présentés par la commission technique (combien de personnes concernées, combien de jours, etc ...).

Jean-Pierre est chargé de se renseigner auprès de l'Urssaf pour voir ce qui peut être fait, et de budgétiser avec Roland ce cout éventuel. Cette demande chiffrée devra être représentée au prochain CA.

- Demande à coopter deux nouveaux membres dans la commission. Des parents de joueurs et joueuses achètent des viennoiseries, café, etc... pour le pot d'accueil et la commission souhaite que cela leur soit remboursés.

Après débat au sein du CA, la demande est refusée à l'unanimité par le CA.

- Demande que les parents des joueuses ne s'occupent plus (comme cela se faisait auparavant) du partenariat, à ce jour ils se sont directement adressés auprès de notre équipementier Sport & Co. C'est le Comité qui doit être en

charge de ce partenariat. Paul Bezard et Hélène Moulin sont d'accord pour s'en occuper, Philippe va prévenir Sport & Co de ne plus traiter avec les parents.

Demande de Florian Consul, responsable du collectif féminin :

Veut que sa fille, licenciée à Colombelles, ait une licence blanche au Comité et que le cout de cette licence soit pris en charge par le Comité.

Vote : 1 abstention et 13 voix contre. Demande refusée par le CA.

Commission Développement – Catherine Jean Perier Présidente

- 3 secteurs sur la Manche, le Nord géré par Hélène, le Centre géré par Angéline et le Sud par Catherine ;
- Hélène est chargée d'appeler les clubs qui n'ont pas inscrit de responsable -9 dans l'annuaire ;
- Le tournoi de Noel -9ans est fixé au 14 décembre, chaque secteur devra organiser un tournoi ;
- Concernant les nouvelles pratiques il va falloir que l'on travaille dessus.

Commission d'Arbitrage – Samuel Ahmed Président

- Suite à une nouvelle réforme de l'arbitrage voté dernièrement par les clubs, tous les JAT3 qui ont plus de 16ans doivent arbitrer 5 matchs dont 2 à l'extérieur, afin qu'ils soient comptabilisés pour la Cmcd. Nous avons commencé à faire des réunions avec les clubs pour les informer de ce nouveau dispositif. Il est important de noter que beaucoup de ces JAT3 n'ont pas le niveau suffisant pour arbitrer certaines catégories. De plus la CTA leur demande d'utiliser lhand pour indiquer leurs disponibilités, de participer à des visio, bref c'est très compliqué en ce début de saison ;
- Concernant les JAT3, la CTA a décidé de supprimer les colloques de rentrée en présentiel, chaque département doit faire ce colloque en visio. Concernant la Manche nous ne sommes pas d'accord et avons décidé de faire nos colloques comme d'habitude en présentiel ;
- Les formations pour les JAT3 ont débuté ;
- Concernant les désignations, difficultés à couvrir les rencontres, on doit cette saison couvrir les rencontres de -15 à -19 et il y a pléthore de matchs qu'on n'avait pas les saisons passées ;
- Les clubs répondent présents aux réunions d'informations proposées par Samuel ;
- Il est évoqué la possible création d'un binôme régional avec Quentin Renault et un autre joueur.

Informations et Questions diverses

- Lucie Vecchio souhaite savoir si les clubs de la Manche rencontrent des difficultés notamment avec le public. A ce jour il y a déjà des dossiers que ce soit en national ou régional sur le comportement du public. Il en ressort une méconnaissance et une mauvaise utilisation des responsables de salles (ne savent pas ce qu'ils doivent faire, comment intervenir, etc...). Il devient urgent que ce problème soit traité.
- Le club d'Isigny, absent à l'assemblée générale du Comité, absent à l'assemblée générale de la Ligue ainsi qu'à la réunion du 6 septembre, demande à être remboursé de son amende pour motif : souci d'ordinateur. Il est rappelé que la convocation pour l'assemblée générale du Comité a été envoyée aux clubs le 2 avril 2024. Le CA refuse le remboursement (1 voix abstention et 13 voix contre).
- Concernant l'Ifte, 310 personnes se sont inscrites sur les différentes formations modulaires en Normandie.
- Lucie Vecchio rappelle l'importance de l'attestation d'honorabilité pour les personnes ayant des fonctions d'encadrement.
- Catherine Jean Perier informe les membres du CA de l'évolution de l'équipe -17F nationale, c'est une belle équipe qui représente bien le Comité, elle est à ce jour 2^{ème} au classement et vise les deux premières places pour aller en poule haute.
- Prochain CA début décembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10.

Angéline MOISSON
Secrétaire Générale



Philippe LEBRUN
Président du Comité

